

Les caractéristiques de l'activité

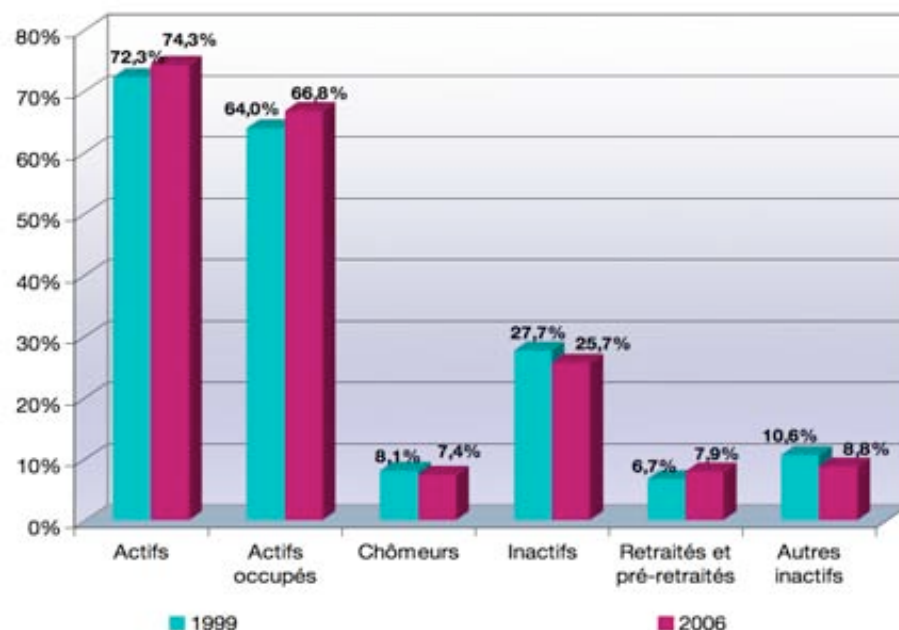
- **Un taux d'activité des jeunes (15-24 ans) moins élevé que dans l'Oise et la Picardie** : le Pays de Bray possède une part d'actifs jeunes similaire à celui de la France (11,9% et 11,7% respectivement). Le territoire se singularise du contexte régional et départemental par une part plus faible de personnes âgées de - 25 ans qui travaillent.

La Picardie et l'Oise, territoires industriels présentent une situation caractéristique de leur structure économique et montrent des fragilités du niveau de scolarisation et de formation de leur population, qui s'accompagne d'une entrée plus rapide dans la vie active.

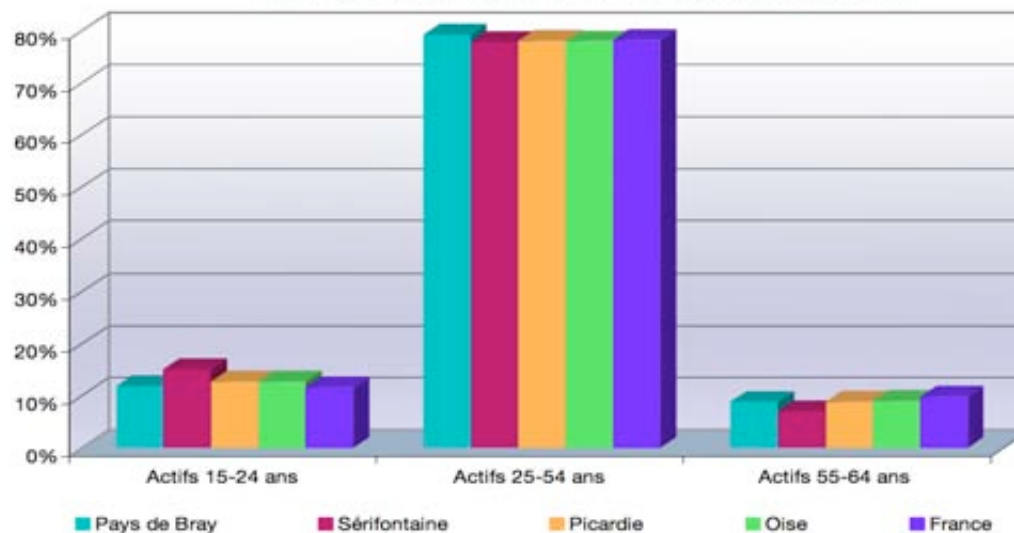
Le Pays de Bray semble moins touché par ces éléments, malgré sa ruralité et la persistance de sa vocation industrielle. En réalité, son niveau d'activité, son attractivité résidentielle, sa proximité avec l'agglomération de Beauvais et avec l'Île-de-France, lui confèrent des traits différents, qui surpassent désormais sa structure ancienne rurale (il a connu très tôt un développement résidentiel de type rurbanisation) : le Pays de Bray est un territoire qui se résidentialise.

- **Les actifs âgés sont moins nombreux** : ils sont 9,9% en France, contre 8,8 % en Pays de Bray. Cette particularité tient cette fois au caractère industriel et à la fragilité récente de ses emplois (pré-retraite).

Evolution de l'activité des 15-64 ans entre 1999 et 2006



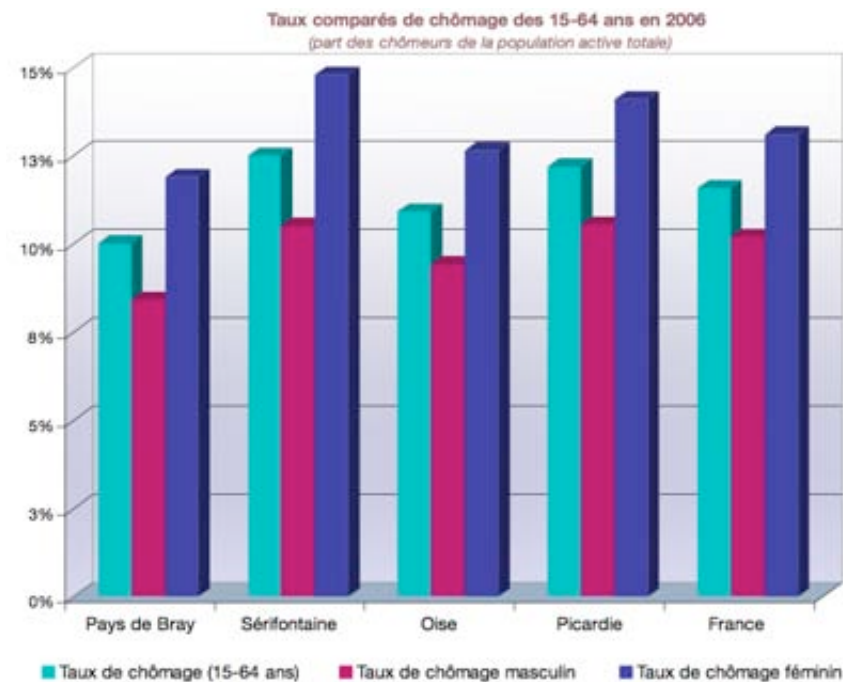
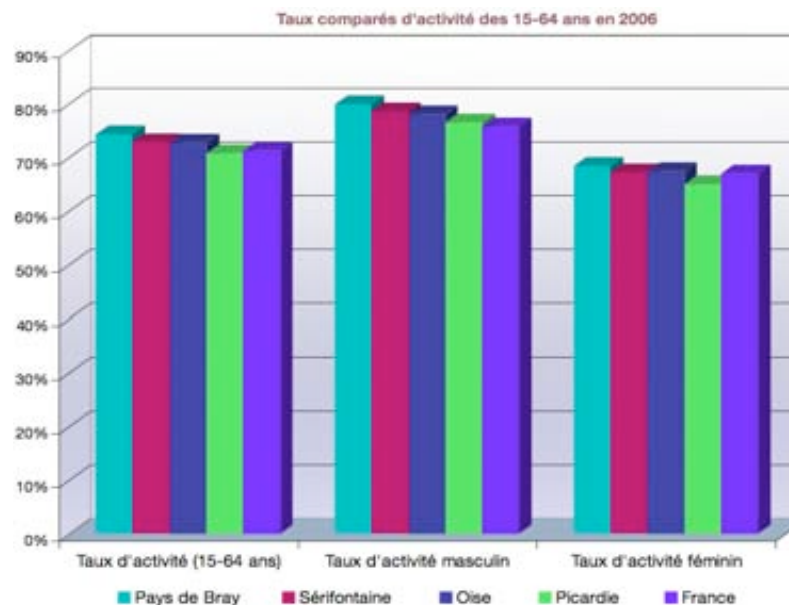
Structure comparée de la population active par âge en 2006

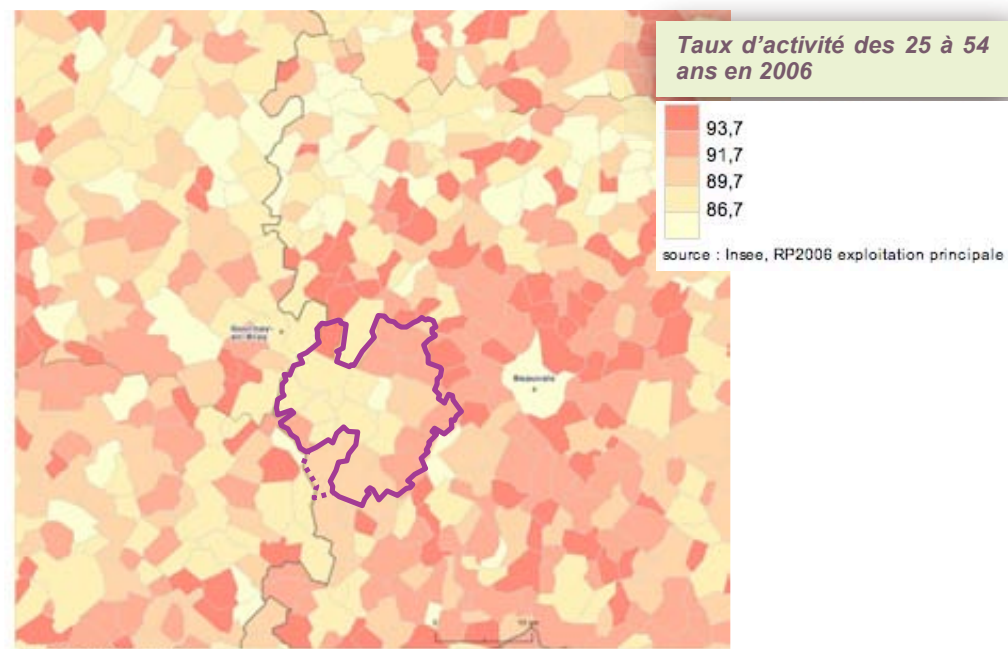
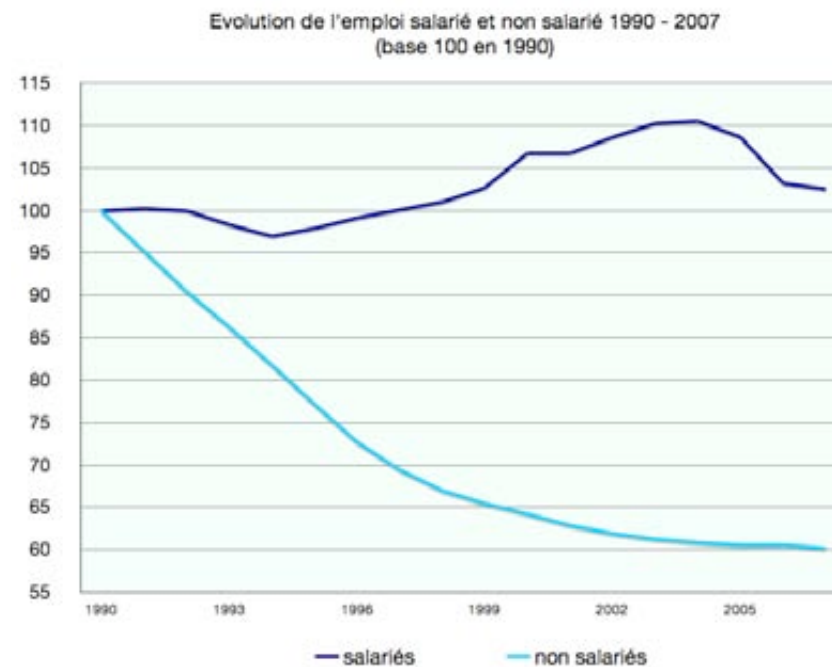
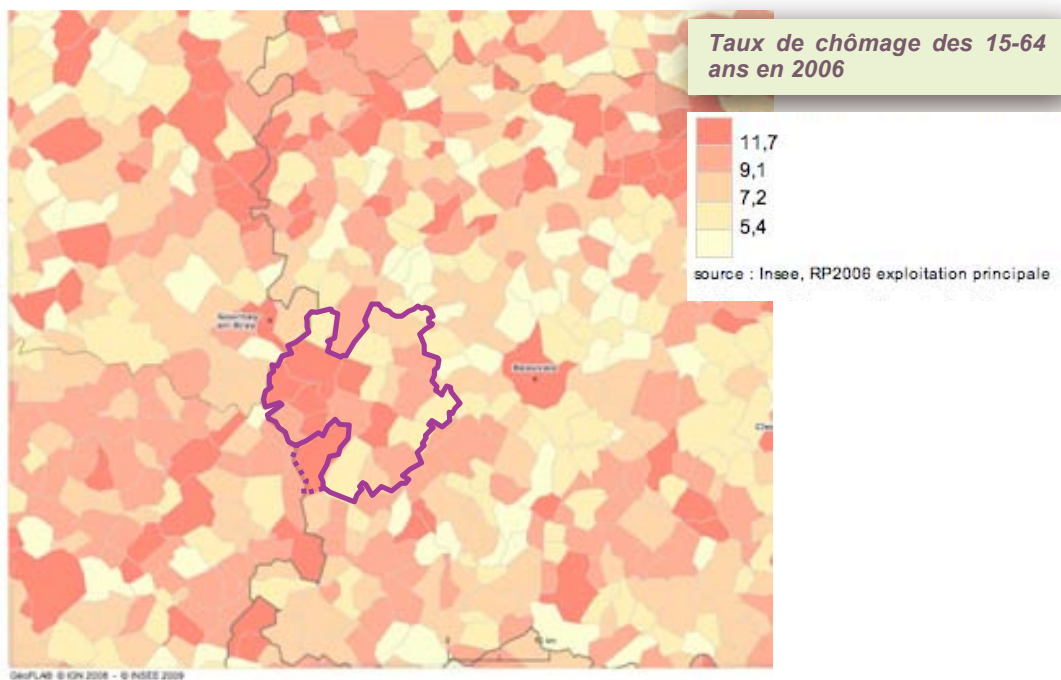


- **De même, l'activité féminine est plus importante que les moyennes de référence** (1 point de plus que la France) pour plusieurs raisons : activité des conjointes des exploitants agricoles venant en soutien, emplois féminins industriels, forte installation de couple bi-actifs...
- **Le taux de chômage est moins élevé** : il s'élève à 10% contre 12,2 % en Picardie et 11,6 % en France. À l'intérieur de ce taux, remarquons que c'est le taux de chômage féminin qui se porte le moins bien : l'écart entre le taux masculin et féminin est de 3,5 points, alors qu'il n'est que de 2,8 points pour la France.

Les fragilités de l'emploi, notamment industriel explique cette situation.

- **L'emploi salarié n'a pas évolué entre 1999 et 2006**, tandis que les non salariés diminuaient de 8 %. Cette diminution constitue en effet un atterrissage de la chute des emplois non salariés que le territoire a connu dans la période précédente.
- Cet événement correspond notamment à l'évolution du nombre des exploitants agricoles, à celle des lois sociales et aux modifications des conditions de déclaration des salariés.





La formation : un retard important

Les écarts de niveaux de diplômes sont importants avec la France, mais aussi avec le département et la région, territoires eux-mêmes sous diplômés :

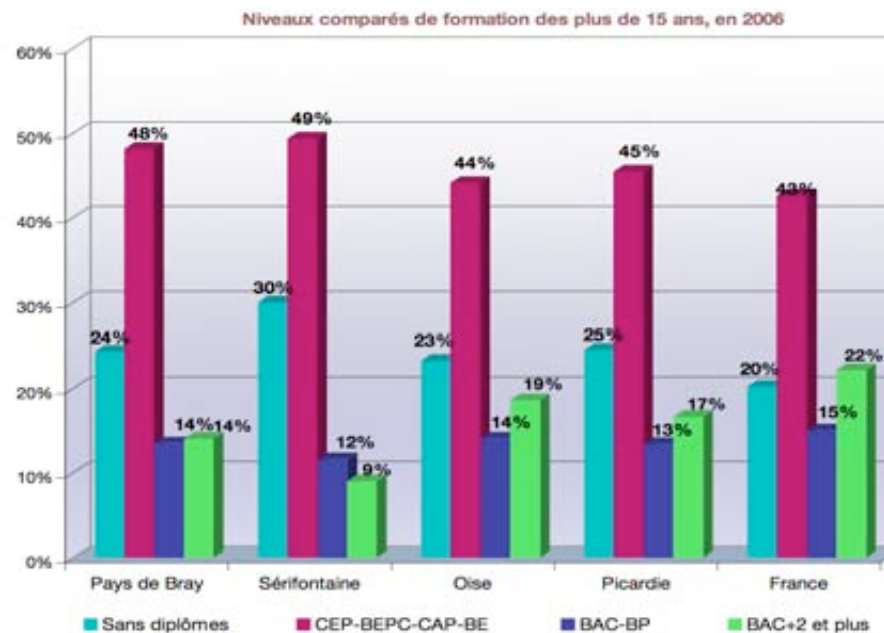
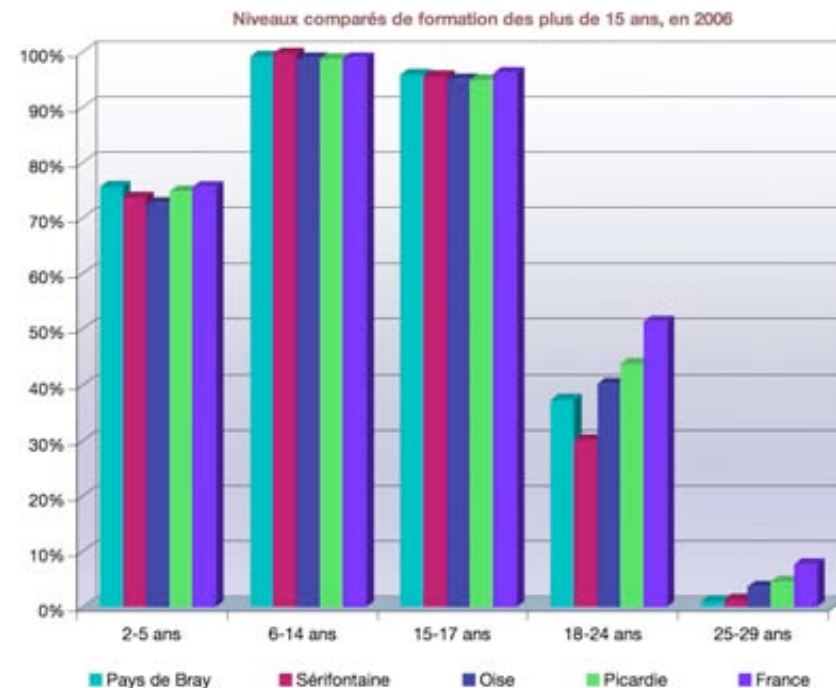
- 24% de la population n'a pas de diplôme, contre 20% en France ;
- Les diplômes du 1er et 2nd degré sont plus représentés : 48% détiennent un diplôme de ce type, contre 43 % en France ;
- Pour le niveau bac et brevet professionnel, la population du Pays de Bray présente un niveau légèrement inférieur à la moyenne nationale mais égale à la moyenne de l'Oise ;
- En ce qui concerne les formations supérieures, l'écart est net, 8 % de moins qu'en France.

Les enjeux de formation sont importants. Le rattrapage est à peine amorcé, le territoire connaissant une évolution de sa démographie (augmentation des jeunes actifs et des ménages familiaux...).

D'importantes transformations sont encore à venir et notamment :

- Compte tenu du niveau de scolarisation des plus jeunes (de 2 à 14 ans) légèrement supérieur aux moyennes de référence, il est probable que la demande de formation au niveau lycée s'accroisse ;

- La tertiarisation économique et le développement résidentiel vont induire progressivement une élévation du taux de scolarisation. Conséquemment, la demande de formation localement (formation de 1er et 2nd degré et professionnelle) et d'accès aux formations extérieures au territoire va s'amplifier.



REVENUS ET CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Des catégories socio-professionnelles qui évoluent, mais conservent des traits spécifiques d'un territoire à dominante industrielle

La typologie professionnelle des ménages et ses évolutions traduisent les transformations et les hésitations en cours, du cadre économique du Pays de Bray et, en général, de son identité.

Territoire rural et industriel où les ouvriers forment la catégorie la mieux représentée (presque 31 % des ménages), il a connu deux faits marquants depuis 1990 rendant compte d'une désindustrialisation du territoire, lorsqu'il constatait en parallèle et ceci, depuis les années 70, une attractivité démographique pour des nouveaux ruraux issus des villes :

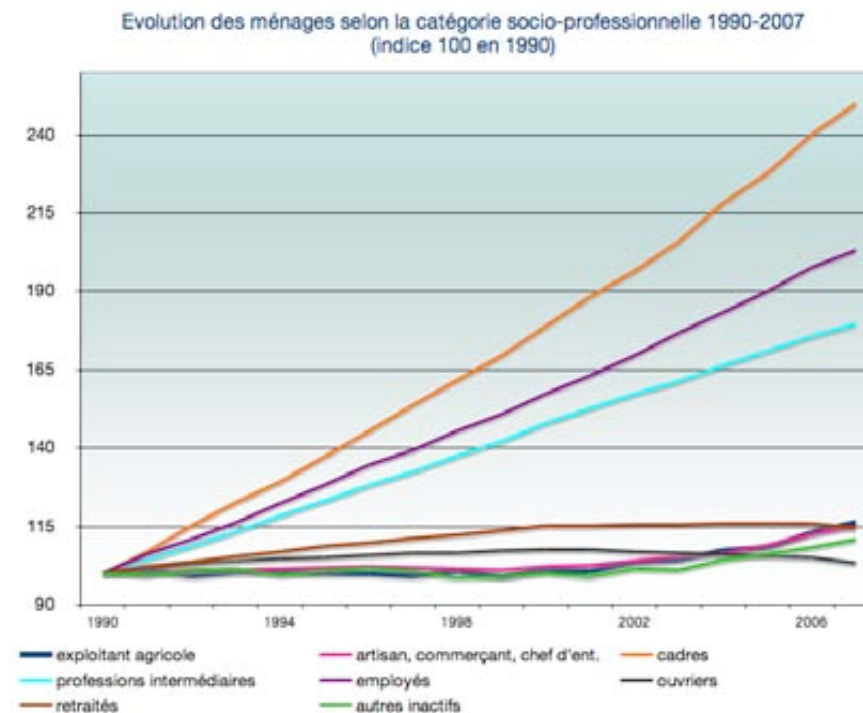
- **La proportion de cadres, d'employés et de professions intermédiaires n'a cessé d'augmenter**, la part des ménages de cadres et de professions intermédiaires ayant plus que doublée ou quasiment pour les employés.
- **La part d'ouvriers a baissé de 5 %**, soit 270 ménages ouvriers en moins.

Autres phénomènes à relever, qui dépeignent cette fois des oscillations du territoire à se déterminer comme territoire résidentiel :

- la part des retraités a baissé (-1,8%) en corrélation avec un vieillissement moins marqué, mais surtout avec une plus faible attraction du territoire pour les ménages à la retraite.
- les exploitants agricoles, les artisans et les autres inactifs ont très légèrement augmenté.

Dans le Pays de Bray, si les ménages ouvriers ont le plus reculé, ils présentent encore une part 3 fois supérieure à celles des cadres et des employés.

Les actifs qui se sont installés depuis 1990 travaillent à l'extérieur du territoire et occupent plutôt des métiers de cadres, d'employés ou de professions intermédiaires. Toutefois, de par l'histoire industrielle et agricole du Pays, et sa localisation à proximité d'autres polarités industrielles, le territoire ne présente pas une typologie de ménages essentiellement rurale.



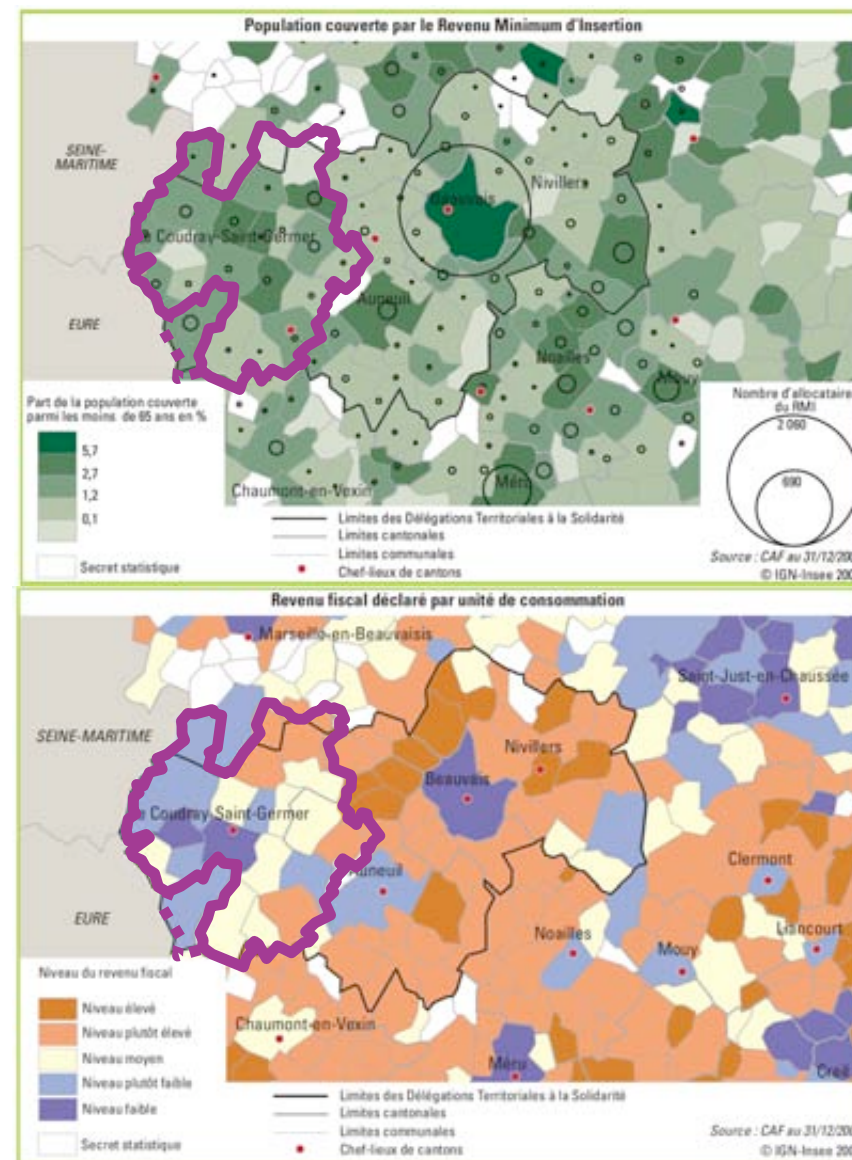
Un revenu moyen par habitant assez modeste qui révèle des situations de précarité

En septembre 2008, le **revenu annuel moyen par foyer fiscal dans le canton du Coudray-Saint-Germer s'élève à 15 635 euros**, de niveau faible eu égard à celui de l'Oise (16 922 euros) ou du canton de Beauvais sud Ouest (21 294 euros, un des plus élevés du département) ou de Nivillers (17 264 euros), seul le canton de Beauvais présentant un niveau inférieur (13 670 euros).

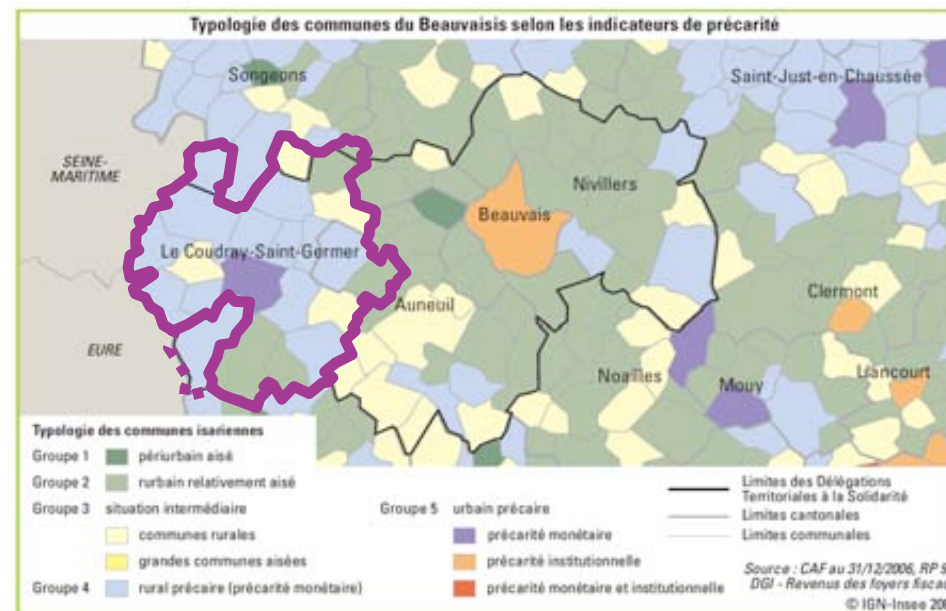
Le niveau d'imposition des foyers rend compte d'un même diagnostic quant aux fragilités de revenus des ménages du Pays de Bray, puisque presque la moitié de ses foyers sont non imposés (46 % des foyers du canton de Coudray-Saint-Germer contre 39,8 % pour le canton de Nivillers, 15,6 % pour le canton de Beauvais sud ouest, mais 50,7 % pour Beauvais).

Le territoire présente des situations de précarité : la majorité de ces communes étant d'ailleurs englobée dans une typologie de « rural précaire » (*carte page suivante réalisée à partir de plusieurs variables - revenus, structures sociales, parc immobilier*).

La paupérisation du territoire s'analyse au regard de son caractère industriel : comportant encore un peu moins d'un tiers de populations ouvrières et dans un contexte économique assez défavorable, les niveaux de revenus de la population du Pays de Bray en sont largement impactés.



- **3 communes sont classées comme « urbaines relativement aisées ».** Cette catégorie englobe des communes de moins de 5 000 habitants, dont les caractéristiques de revenus et sociales désignent des espaces sous influence des agglomérations, au profil urbain (revenus nets moyen par habitant de 1 750 euros, soit 300 euros au dessus de la moyenne départementale ; faibles parts des foyers non imposés et des foyers à bas revenu, mixité sociale réduite ; peu de chômage et d'ouvriers, beaucoup de professions intermédiaires et d'employés, mais peu de cadres ; beaucoup d'actifs franciliens ; taux d'activité importants).
- **4 communes ont un profil intermédiaire** et présente des situations socio-économiques dans les moyennes départementales, mais avec fréquemment l'existence de situations de pauvreté.
- **Une douzaine de communes sont rurales avec des revenus faibles** et des situations de pauvreté plus fréquentes que dans le département (revenu moyen de 1 342 euros net mensuel contre 1 450 dans l'Oise, taux de chômage élevé...) Ces situations concernent, dans le département, les espaces au nord et aux franges est et ouest, territoires situés en dehors de l'aire d'influence francilienne.
- **Une commune correspond à un bourg rural à forte concentration de pauvreté** (1 150 euros net mensuel) : en France, habituellement la pauvreté se concentre dans les villes en raison notamment de la présence des logements sociaux. En bourg rural, cette précarité correspond à l'installation de ménages avec enfants à bas revenus, qui décident de s'installer en dehors de grands centres urbains qui exigent des moyens financiers plus importants pour accéder à la propriété.



Méthodologie

Cette typologie des communes a été élaborée sur la base d'une Analyse en Composantes Principales à partir d'une trentaine de variables relatives à la précarité monétaire, la précarité institutionnelle, et les conditions de vie.

Cette analyse conduit à retenir 12 indicateurs portant sur le logement, le revenu et la structure de la population. Ces 12 indicateurs définissent 5 axes principaux dont le plus significatif porte sur les revenus (opposition entre la part des bas revenus et le revenu moyen des ménages). Les suivants mettent en avant le statut d'occupation du logement, le parc immobilier de la commune, les catégories socioprofessionnelles et l'activité.

La situation des communes par rapport à ces axes aboutit à une classification en cinq groupes de communes.

CONCLUSION

Une économie qui résiste, mais peine à évoluer...

- **La situation de l'emploi est fragile, dominée par le poids de l'industrie** et ne présentant pas de signes francs de croissance sur le long terme..
- Si les emplois agricoles n'ont cessé de diminuer, les emplois industriels ont connu une légère embellie après 1999 : le Pays de Bray présente à cet égard un développement économique singulier, alors que la plupart des territoires français se tertiarisent et que le contexte national est fait de net recul des activités industrielles.
- **L'économie tertiaire et l'économie résidentielle ne tracent, en effet, pas encore réellement leur chemin** : elles ne sont pas absentes, mais les évolutions du nombre de leurs emplois sont faibles.
- Il n'en reste pas moins que **le territoire possède des atouts économiques reconnus** : son accessibilité, son tissu urbain, sa proximité avec l'agglomération de Beauvais, sa notoriété industrielle, la présence d'une main d'œuvre adaptée etc..., correspondent aux besoins des entreprises qui se sont installées dans le territoire.
- **Le Pays de Bray pourra s'appuyer sur ses atouts parmi lesquels, le potentiel de valorisation autour de la RN 31 apparaît le plus évident.** L'objectif de valorisation s'applique cependant à un potentiel global du territoire qui bénéficie d'un cadre paysager qualitatif, constituant autant de points forts pour l'attractivité économique, résidentielle et touristique.
- Le Pays de Bray possède en effet des ressources pour affirmer son développement et répondre aux **défi économique auquel il fait face.**
- **La reprise de la croissance peut en effet être autorisée par l'action sur une série de facteurs actuellement pénalisants, mais qui pourraient à l'avenir s'avérer des atouts :**
 - Par exemple, la dépendance du territoire aux emplois extérieurs est certes, en augmentation, mais elle signifie également que le Pays possède des réserves d'actifs pour son développement économique ;
 - De même, le niveau de formation constitue encore un point faible pour la communauté de communes : l'augmentation du niveau global de formation dans le territoire serait un atout pour le développement de l'économie tertiaire et résidentielle ;
 - Autre élément qui sera à relier aux besoins d'emplois du territoire : les questions de précarité et de paupérisation, qui appellent des réponses spécifiques, mais peuvent également s'apprécier dans le cadre d'un besoin de main-d'œuvre qui se manifesterait à moyen terme.
- Enfin, **l'agriculture reste un secteur économique essentiel pour le territoire** (bien que son poids recule) : partie prenante de la structuration des paysages, elle constitue pour l'avenir, une donnée spatiale fondamentale.